Kermorvan

Kermorvan (Le Conquet)

Le phare est édifié au nord-ouest du port du Conquet, sur un petit îlot rocheux formant l'extrémité de la presqu'île de Kermorvan dont il prend le nom. Sa situation à la pointe du Finistère en fait le phare à terre le plus occidental de France. **Son feu, fixe à l'origine, donne avec celui de Saint-Mathieu, l'alignement exact du chenal du Four.**

Dessiné par l'architecte Léonce Reynaud, Kermorvan est érigé sous la direction des ingénieurs Plantier et Menu du Mesnil. Son implantation, à proximité immédiate d'une petite batterie du Génie militaire, résulte d'un compromis négocié le 25 février 1845 avec le ministère de la Guerre.

La réalisation de l'ouvrage est adjugée le 18 décembre 1846 à l'entreprise Lann de Landerneau, pour un montant estimé à 31 693,31 francs. Le devis sera dépassé de quelques milliers de francs, par suite de divers travaux supplémentaires de scellement et de taille exécutés sur la tour.

Le chantier s'ouvre en 1847. L'îlot constituant l'assise de l'ouvrage est préalablement dérasé à 4 mètres au-dessus du niveau des pleines mers d'équinoxe. La plate-forme inférieure du phare, ceinturée d'un mur de protection contre la mer, est reliée à la pointe par un ponceau maçonné.

Si l'ouvrage est majoritairement réalisé en maçonnerie de moellons piqués, certains de ses aménagements intérieurs ou extérieurs sont exécutés en pierres de taille de l'Aber-Ildut *(escaliers ; ouvertures intérieures et extérieures des portes ; croisées ; soupiraux ; revêtement extérieur, soubassement et arêtes de la tour...)* ou en kersantite *(dallages du vestibule et de la chambre de service ; corbelets ; balustrade ajourée de la plate-forme supérieure).*

Sa tour, de forme carrée, lui confère à l'époque une silhouette originale parmi les autres phares du littoral. Il est en, effet le second ouvrage de ce type édifié en Finistère, après celui de l'Île Noire, mis en service en 1845 à l'embouchure de la rivière de Morlaix.

Le phare est remis à l'Administration le 1er juillet 1849. L'édifice mesure 20, 35 mètres et comporte quatre niveaux. Un premier, pratiqué dans le soubassement, sert de cave *(dépôt de bois, de barriques, de vivres...)*. Le second, à usage de vestibule, reçoit un lit et deux armoires. La pièce ainsi aménagée comporte une trappe en son centre, destinée au passage des objets à déposer dans la cave. Un cabinet attenant sert de magasin d'huiles pour l'alimentation du feu. Le troisième niveau est destiné au « gardien allumeur ». On y dispose un lit fermé ainsi qu'un poêle-fourneau pour la cuisine. Une pièce contigüe tient lieu de garde-manger. Le dernier niveau reçoit la chambre de veille et son mobilier *(table, armoire pour le matériel de rechange).* De ce dernier local part un escalier de fonte menant directement à la lanterne qui coiffe l'édifice.

Aucun hébergement n'est prévu à l'origine pour la famille du gardien, qui logera au village du Conquet jusqu'en mai 1898, époque du déclassement puis de l'aménagement de l'ancien fortin en logement de fonction.

Kermorvan est automatisé en 1994. La lampe halogène de 180 W qui équipe actuellement sa lanterne projette un feu blanc à éclats réguliers toutes les 5 secondes. Sa portée est de 22 milles.

Il n'est pas ouvert à la visite. Le site, classé, appartient désormais au Conservatoire du littoral.

RETOUR AU SOMMAIRE de l'exposition Phares et balises

Suite de l'exposition : La Jument

Nos collections de plans et de documents figurés sur Kermorvan
Documents figurés
Plans d'origine